Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20250227-qlfX010001cdbb-DE Date de télétransmission : 03/03/2025 Date de réception préfecture : 03/03/2025

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE



Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

N° 03-2025-15

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 février 2025 **Convocation du** : 20 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-sept février à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Affectation budgétaire du résultat 2024 - Budget principal

<u>Présents</u>: Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, Mme Annick PANTEL, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

- M. Joël AUBERNON donne procuration à Mme Annie MACIOCIA
- M. Jean-Marc CURTET donne procuration à M. Sergio MANCINI
- M. Sébastien RENEVIER donne procuration à M. Bertrand VERMOREL
- M. Harris GREISS donne procuration à Mme Annick PANTEL

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20250227-qlfX010001cdbb-DE Date de télétransmission : 03/03/2025 Date de réception préfecture : 03/03/2025

Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à Mme Anne LE GUYADER

<u>Absents</u>: M. Gilbert DEBARD, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN, Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Cyril LANGELOT

Secrétaire de séance :

M. Sergio MANCINI

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture du budget principal et de ses annexes.

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-5, R 2311-11 et R 2311-12,

Considérant le Compte Financier Unique de 2024 et de son résultat de clôture ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	21	
Pour	21	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI,
		Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Syl-
		vie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA,
		M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET,
		M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE,
		Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébas-
		tien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS,
		Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER,
		M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

DECIDE d'affecter au budget 2025 l'excédent de la section de fonctionnement du CFU 2024 constaté à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

Résultat global de la section de fonctionnement 2024	+ 1 056 755,81 €
Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement 2024	+ 4 879 339,64 €

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20250227-qIfX010001cdbb-DE Date de télétransmission : 03/03/2025 Date de réception préfecture : 03/03/2025

Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2024	+ 1 144 498,69 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00€
Affectation à l'investissement 2025 (compte 1068)	0,00€
Report en section de fonctionnement 2025 (compte 002) - Excédent	1 056 755,81 €
Report en section d'investissement 2025 (compte 001) - Excédent	4 879 339,64 €

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Caroline TERRIER, Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :